



**CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTE DES SCIENCES  
PROCES-VERBAL**

de la séance du 22 mars 2016 à 17h15

**1. Excusés et invités**

D. Picard, T. Soldati, L. Caricchi, J.- P. Wolf, A. Moscariello, H. Nozary, Lisette Marques, M. Gander, C. Renner, J. Lacour.

Invité : B. Schaller

**2. Annonce des divers**

A. Castillo : Règlement doctorat, dates pour séances au prochain.

L. Truscello : Master bidisciplinaire.

**3. Adoption du procès-verbal du 16.12.2015**

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité (14 oui) avec remerciements à sa rédactrice.

**4. Communications du Président**

Le nouveau cours de mathématiques pour chimistes 1<sup>ère</sup> année a commencé en février cette année. Apparemment cela se passe bien. Ceci est un suivi, car ce point avait été discuté l'an passé.

Nouvelle personne : A. Castillo a trouvé une place de thèse chez le Pr. Wesolowski à la Section de chimie et biochimie.

**5. Communications du Doyen**

Le Doyen étant absent, c'est le Président qui transmet au Conseil participatif les communications suivantes de sa part :

- Programme Athena : 50% des participants ont réussi les examens. Une cérémonie très réussie a eu lieu en la présence de la Conseillère d'état Anne Emery Torracinta. Le Décanat se réjouit du succès de ce programme.
- Le Recteur a annoncé la création du Prix du Crédit Suisse 2016 qui sera remis à un enseignant ayant proposé le meilleur programme ; ce prix sera remis cette année aux Prs. Maggiore et Mueller pour le Programme Athena.
- Le Programme Athena redémarre pour 2016-2017.
- Bilan de la visite du Rectorat : beaucoup d'échanges positifs. La même présentation a été faite au Comité d'organisation stratégique de l'Université avec beaucoup de questions posées au Décanat. Les impressions ont été très positives.
- Réaffectation des locaux suite au déménagement de la Section des sciences pharmaceutiques en juin : cette réflexion est en cours. Le Décanat est à bouts touchants sur les grandes orientations. La Faculté loue un certain nombre de locaux, ce qu'elle va cesser de faire dans un but d'économie. Le Décanat travaille sur les espaces pour les associations étudiants et les Conseillers aux études et sur un espace discret pour le coaching.

**6. Proposition de modification du Règlement d'organisation de la Section des sciences pharmaceutiques**

L'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour de la présente séance est présenté par S. Rudaz.

Soumise au vote du Conseil participatif, la proposition est acceptée (14 oui, 1 abstention)

## **7. Divers**

- Dates séances de l'an prochain : après un bilan avec le Doyen et afin de diluer un peu la charge de travail, le Président annonce que la dernière séance n'est finalement pas utile : la proposition est d'en faire une à la mi-avril et une à la mi-mai. Les membres du Conseil participatif sont d'accord.
- Le Vice-doyen Gander indique qu'une modification du Règlement général du doctorat sera présentée au prochain Conseil participatif. L. Truscello souligne que ce règlement concerne les doctorants et pas les étudiants.
- Il est proposé qu'il y ait au sein du Conseil participatif un représentant doctorant. On transmet les documents aux doctorants / assistants + relais associations étudiants.
- L. Truscello a une question personnelle, il vient de terminer son bachelor en physique et souhaitait à présent faire un master en mathématiques. Il a contacté le conseiller aux études au sujet du programme bidisciplinaire. Sachant qu'il a le projet de faire un doctorat par la suite, il pose la question de savoir si c'est possible avec un master bidisciplinaire en poche. Le Président répond qu'à sa connaissance, le master bidisciplinaire est destiné à des personnes qui veulent devenir enseignants. P.-A. Cherix suggère quant à lui à M. Truscello de faire deux masters s'il veut faire un doctorat ensuite et confirme que le master bidisciplinaire ne sera pas suffisant.

## **8. Conclusion**

Le Président demande aux membres du Conseil participatif de bien vouloir soumettre les propositions de modifications de règlement le plus rapidement possible.

En outre, il demande qu'un représentant de la section concernée par une demande de modification de règlement soit présent à la séance du Conseil participatif durant laquelle est présenté le point.

## **9. Apéritif**

Axel Castillo, Président